

**JUIN 2024 - N°29****MAIRIE**
6, route d'Annecy
74150 ETERCY04 50 69 71 80
mairie@etercy74.fr
www.etercy74.frFacebook/Etercy
PanneauPocket

L'ÉDITORIAL

Chers Éterciennes, Chers Éterciens,

En ce mois de Juin nous obtenons une réponse du service instructeur de Rumilly pour notre seconde demande de Certificat d'Urbanisme opérationnel concernant le projet d'extension de notre groupe scolaire. Il s'avère que le service pôle environnement de la communauté des communes a émis un avis défavorable. Dès lors je ne peux accepter ce CU. Il est utile de préciser que cet avis négatif est dû à un dévoiement de canalisations des eaux usées qui est de la compétence exclusive de la communauté des communes. Dont acte.

Une demande de permis de construire sera tout de même déposée.

Le permis d'aménager concernant le centre-village a finalement été déposé par notre aménageur le 29/04/2024. Nous devrions avoir un avis du service instructeur en septembre.

Voici donc des nouvelles fraîches des deux derniers « gros » chantiers du mandat.

Divers aménagements seront réalisés très prochainement dont je ne manquerai pas de vous parler très vite dans le bulletin de juin. Nous poursuivons nos efforts pour avancer sur tous les sujets.

Votre maire, Patrick Bastian

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : RÉSULTATS À ÉTERCY

TAUX DE PARTICIPATION : 61,46 % SOIT 456 VOTANTS POUR 742 INSCRITS

Rassemblement national	35.48 %
Renaissance (et alliés)	13.97 %
Parti socialiste - Place publique	12.42 %
Les Républicains	7.76 %
Les Ecologistes - EELV	7.54 %
Reconquête	7.10 %
Ecologie au centre	2.88 %
La France insoumise	2.66 %
Alliance rurale	2.44 %
Parti communiste français (et alliés)	2.22 %
Parti animaliste	2.00 %

INTERVENTION DU MAIRE À L'ÉCOLE

Pour répondre aux comportements intolérables de certains élèves et après de nombreux rappels à l'ordre, Monsieur le Maire et son Adjointe Patricia Miege-Petelat sont intervenus à l'école à la rentrée des vacances de Pâques. Ils ont rappelé à tous les valeurs de respect, de politesse et d'obéissance dans le cadre scolaire. Patrick Bastian a précisé que s'il devait être saisi à nouveau, il n'hésiterait pas à procéder à des exclusions de la cantine et de la garderie.

STABILITÉ DES TAUX COMMUNAUX

Lors de la réunion du Conseil municipal du 11 avril dernier et sur proposition du maire, les élus ont voté pour le maintien de la stabilité des taux des taxes communales, en les conservant inchangées par rapport à l'année 2023. À titre de rappel, la taxe d'habitation s'applique uniquement aux résidences secondaires et aux locaux meublés et non plus aux résidences principales.

PRIORITÉ À DROITE ROUTE DU VIEUX PONT

La route du Vieux Pont est en sens interdit sauf pour les riverains qui peuvent l'emprunter dans les deux sens. Un rappel de priorité à droite a été peint au sol, destiné aux véhicules venant du centre d'Étercy par la route d'Hauteville en direction du Bioley. La route du Vieux Pont constitue donc bien une priorité à droite.

RETOUR SUR LE 8 MAI

La commune d'Étercy a commémoré l'armistice du 8 mai 1945, en partenariat avec la commune de Chavanod. Après les discours du maire, celui du Président des anciens combattants et le dépôt de gerbe, les enfants de l'école ont chanté la chanson « Souvenez-vous » de Pierre Bachelet, qu'ils avaient répété avec leur maître. Le devoir de mémoire s'est achevé par le verre de l'amitié à la mairie d'Étercy.

DÉPLACEMENT DU CME AU PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

La flamme olympique a débuté son parcours le 8 mai à Marseille. Elle va silloner 65 départements avant de rejoindre Paris le 26 juillet. Le relais passera par la Haute-Savoie le 23 juin. Tous les Conseils Municipaux des Enfants du canton dont nos petits éterciens, escorteront la flamme à pied de Héry-sur-Alby jusqu'au collège René Long d'Alby-sur-Chéran. Cette journée, qui est organisée par le Département 74 et le SIPA, sera ponctuée de manifestations festives et pédagogiques.

VIE ASSOCIATIVE

APE : RETOUR SUR LE LOTO

Samedi 4 mai, s'est déroulé le loto de l'APE, qui fut comme chaque année un énorme succès. Les petits, les ados et bien sur les adultes ont passé une excellente soirée dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Il est important pour nos enfants d'adhérer à l'Amicale des Parents d'Elèves et de soutenir ses actions. Vous avez été nombreux à vous mobiliser. Continuons ainsi !

COMITÉ DES FÊTES : NOUVEAU BUREAU

Le 16 mai dernier, le nouveau Bureau du Comité Des Fêtes a été élu lors de l'AG annuelle. Il se compose à présent de Cédric Blaise (président), Sylviane Chiaro (trésorière) et Jérôme Defrance (secrétaire). A ce jour le Comité compte treize membres et onze bénévoles. N'hésitez pas à vous rapprocher de cette nouvelle équipe pour prêter main forte à la vie du village !

RETOUR SUR LE MARCHÉ AUX FLEURS

Le dimanche 12 mai, le Club des Édelweiss a tenu sa vente de fleurs annuelles devant le local des Luches. Une large sélection de plantes était disponible afin d'embellir balcons, terrasses et jardins. En plus des végétaux le club vendait des pâtisseries faites maison. De nombreuses personnes se sont déplacées pour l'occasion. Le café associatif était ouvert comme chaque dimanche. Souhaitons que cette vente ait été fructueuse pour le club, afin de soutenir ses multiples activités !

A NOTER

Le broyage collectif d'automne aura lieu le samedi 12 octobre de 9h à 12h, au local situé route de la Fruitière.

VIE MUNICIPALE

PANNEAU POCKET

Désormais nous diffusons les informations de la commune en temps réel sur Panneau Pocket. Télécharger l'application gratuite et sans publicité sur votre smartphone pour rester informé des actualités qui vous concernent.

VIE SCOLAIRE

PARTICIPATION DE L'ÉCOLE AU CHALLENGE ANTI-GASPI

L'école d'Étercy a participé au challenge anti-gaspi organisé par le SIVALOR. Notre cantine termine à la 17e position sur les 37 établissements scolaires participants, ce qui est un score honorable pour une première ! Le Challenge s'est déroulé sur 6 semaines, pendant lesquelles les élèves ont été sensibilisés tout en étant acteur de leur consommation. Chacun devait prédéfinir la quantité de repas dans l'assiette afin de gérer sa faim et sa satiété. Puis, à tour de rôle, ils allaient mettre les déchets au compost afin de se rendre compte du gaspillage. Au fur et à mesure, les enfants ont pris une belle habitude : celle de manger sans gaspiller !

DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAUCHAGE RAISONNÉ

Comme chaque année depuis quatre ans, votre municipalité applique le fauchage raisonnable des bords de routes. Cette méthode d'entretien du domaine public concilie préservation de la biodiversité et aménagement paysager. Les principes directeurs consistent à limiter la hauteur de coupe, à n'intervenir au printemps que si nécessaire pour assurer la sécurité des usagers et à différer le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne, afin de permettre la reproduction des espèces présentes dans ces milieux. Cette méthode permet également de réaliser des économies en réduisant notamment la consommation de carburant et l'usure du matériel.

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES DE PROMENADE DANS LES PRAIRIES

Les beaux jours revenants la météo est propice aux promenades seul ou avec nos chiens (tenus en laisse). Il nous paraît donc opportun de rappeler quelques règles élémentaires.

- Les promenades doivent se faire dans les chemins et sentiers communaux en évitant de traverser les cultures (les prairies y compris).
- Les prés n'ont pas vocation à recevoir les déjections canines. Elles sont porteuses de nombreuses maladies comme la néosporose qui provoque des avortements chez les bovins.
- Les champs ne sont pas des défouloirs, ni des terrains de sport ou d'enduro. Le respect de la propriété privée et des plantations doivent y être observé aussi bien que dans les zones habitées.

